

sition demandant des renseignements au sujet du contrat du Pacifique. Les informations que le gouvernement est disposé à donner se réduisent à rien. Elles n'intéressent ni la Chambre, ni le pays; et, par conséquent, mon honorable ami devrait abandonner tout à fait sa proposition et ne pas obliger le département à faire la dépense que nécessitera le rapport demandé.

L'honorable premier ministre ne se plaignait-il pas, l'autre jour, de ce que l'honorable député de Durham-Ouest (M. Blake) demandait un grand nombre d'états, qui imposaient de lourdes dépenses au pays?

Cependant, un député demande des informations au sujet du chemin de fer du Pacifique, et le gouvernement propose un amendement qui nécessitera dix fois plus de dépense que la demande à laquelle il s'objecte. Je ne vois aucune raison pourquoi cette motion ne serait pas adoptée. Je ne serais pas surpris si elle était rejetée; mais je serais étonné si le peuple bien pensant se montrait satisfait de la conduite du gouvernement en cette circonstance.

M. WHITE (Cardwell) : L'honorable député d'Ontario-Ouest (M. Edgar) me semble, dans ses dernières paroles, avoir présenté à la Chambre et au pays la seule raison qui motive la motion qu'il vient de proposer. Il a déclaré que, si l'amendement proposé par la droite de la Chambre est adopté, l'on ne pourrait constater si le gouvernement avait employé une partie de la subvention, ou une partie du prêt fait lors de la dernière session, sur des constructions temporaires. Or, je maintiens qu'il n'y a rien dans cette motion qui demande des documents pouvant donner cette information.

Ce rapport donnerait le nombre de pilotis temporaires employés dans la construction, et d'après notre expérience du passé, nous savons avec quel empressement les amis de l'honorable monsieur, en dehors de cette Chambre—il ne serait pas parlementaire de parler de ses amis d'ici—seraient prêts à affirmer que ces pilotis ont été payés comme faisant partie du chemin de fer lui-même, car il n'y aurait rien dans le rapport pour indiquer le contraire; cela ne pourrait servir qu'à tromper le public sur la nature de la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Que s'est-il passé au sujet de la construction de cette ligne? Mon honorable ami, le député de Norfolk-Nord (M. Charlton) a essayé de faire revivre les anciennes discussions sur ce sujet. Il est même remonté aux débats soulevés par l'adjudication de l'entreprise en vertu du premier contrat.

L'honorable monsieur aurait dû au moins faire à notre population l'honneur de croire qu'elle sait ce qu'elle fait dans cette affaire. Malgré tous les discours prononcés par l'honorable monsieur sur les hustings, dans le parlement, et, surtout, dans les différentes parties de la province d'Ontario, malgré tous les renseignements qu'il lui a été possible de donner au public sur la question, lorsque vinrent les élections et avant même que le peuple ait pu se rendre compte de ce qui a été fait depuis en vertu de ce contrat, nous l'avons vu renvoyer ici une majorité aussi forte que celle qui s'était prononcée en faveur du contrat la première fois qu'il a été soumis à la Chambre.

Dans de telles circonstances, il me semble que c'est faire injure à l'intelligence du peuple canadien et se moquer de l'action du parlement, que de parler de ce contrat dans les termes dont s'est servi l'honorable monsieur.

Que s'est-il passé depuis? Pendant les dernières vacances un certain nombre d'élections partielles ont eu lieu dans le pays; l'honorable monsieur a pris part à plusieurs de ces élections, et il a eu l'occasion de répéter devant le peuple les déclarations qu'il a déjà faites ici; il a été même de leur dire que c'était un contrat scandaleux, accordant à la compagnie des privilèges qu'elle n'aurait jamais dû avoir, et cependant nous sommes encore dans ce parlement, aussi forts et aussi nombreux qu'au jour où le résultat des élections générales fut connu.

M. CAMERON (Huron)

Dans toutes ces élections partielles, nous avons été en état d'expliquer la politique du gouvernement au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique de manière à conserver autant de partisans que nous en avions au début.

Je dirai plus: je me suis occupé de quelques-unes de ces élections, et je puis affirmer qu'aucune question, pas même celle de la politique nationale, n'a plus fait pour recommander le gouvernement à la confiance et aux généreuses sympathies du peuple canadien, que sa politique concernant le chemin de fer du Pacifique qui a développé les ressources de notre magnifique Nord-Ouest, comme elles ne l'auraient jamais été par la politique des honorables messieurs de l'autre côté, et qui sont destinées, dans un avenir prochain, à être d'un si grand avantage pour l'avenir de notre pays.

Quelle est la principale accusation portée par l'honorable monsieur? Il prétend que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a follement dépensé son argent à d'autres travaux que ceux qu'elle devait faire en exécution de son contrat; que la compagnie a reçu \$54,000,000 et n'a dépensé que \$29,000,000 dans l'entreprise. Il parle des flottes de vapeurs et des autres travaux que la compagnie a entrepris.

Je connais le sentiment d'au moins une partie de la population d'Ontario sur cette question des vapeurs, et je puis lui dire que tous ceux qui ont voyagé sur cette ligne et ont pu constater l'avantage qu'il y a à transporter les émigrants au Nord-Ouest, en passant sur le territoire canadien, au lieu de les soumettre, comme autrefois, à l'intervention des agents des lignes américaines, diront que le pays a contracté une dette de reconnaissance envers la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour avoir dépensé de l'argent dans cette entreprise.

Sans ces vapeurs, quelle serait l'avantage d'avoir un chemin de fer allant à l'ouest de Callendar? Assurément, pour être de quelque utilité, un chemin de fer doit avoir des raccordements le mettant en communication avec les grands centres commerciaux du pays, afin de procurer non seulement pour lui, mais pour toute la population, des avantages qui autrement seraient perdus.

M. MACKENZIE: L'honorable monsieur justifie-t-il l'utilisation de nos magnifiques nappes d'eau?

M. WHITE (Cardwell): Oui; mais les magnifiques nappes d'eau en faveur desquelles l'honorable monsieur s'est prononcé lorsqu'il était à la tête du gouvernement, ne sont pas le grand lac Supérieur—

M. MACKENZIE: Oui.

M. WHITE (Cardwell): Mais les écluses de Fort France et les nappes d'eau du lac des Bois et autres entre la baie du Tonnerre et Winnipeg. Et aujourd'hui les écluses de Fort Frances restent comme un monument de la politique insensée de l'honorable monsieur.

Des nappes d'eau! mais qui a jamais entendu appeler le lac Supérieur, une nappe d'eau? Non, mais ce que le chemin de fer Canadien du Pacifique a fait, c'est ceci: il a mis en opération un système qui donne au public une magnifique ligne sur laquelle il peut voyager par eau et par chemin de fer, alternativement, s'il le juge à propos, ou continuellement par chemin de fer sur toute cette partie de la ligne à laquelle les honorables messieurs étaient si fortement opposés et sur laquelle ils demandent aujourd'hui des renseignements, non dans l'intérêt du public ou de la compagnie, mais pour être employés par eux ou leurs amis, s'il est possible, à susciter des embarras à la compagnie et à faire naître l'impression qu'elle construit un chemin d'une qualité inférieure. Un chemin d'une qualité inférieure! Mais si cette compagnie peut aujourd'hui venir se présenter devant le public et soutenir avantageusement la comparaison avec toute autre compagnie, c'est qu'elle a construit un chemin de fer qui dépasse de beaucoup, tout ce qui était exigé par le contrat.

J'en appelle à l'honorable député de York (M. Mackenzie) pour nous dire si le chemin de fer sur lequel il a voyagé